

P Conditions générales d'utilisation et d'abonnement au parking

Version 2025-06

Parking situé 30-32 avenue Franklin Roosevelt, 11000 Carcassonne

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent l'accès et l'utilisation du parking situé au 30-32 avenue Franklin Roosevelt, à Carcassonne, exploité par la Société Immobilière du Parc, ainsi que les modalités de souscription aux abonnements mensuels via l'application JPASS.

2. Accès au parking

- L'entrée et la sortie du parking se font par lecture automatique des plaques.
- Le parking est accessible 24h/24 et 7j/7 (ou selon les horaires précisés).
- Aucun badge ou code ne sera fourni.

3. Utilisation du parking

- Le stationnement est autorisé uniquement dans les emplacements matérialisés.
- Il est interdit de bloquer l'accès, de gêner la circulation ou de réserver une place.
- Le parking est destiné aux véhicules légers uniquement.
- Tout usage détourné du parking (dépôt de véhicule, sous-location, usage commercial...) est interdit.

4. Sécurité et surveillance

- Le site est équipé d'un système de vidéosurveillance.
- Aucun service de gardiennage ou de sécurité physique n'est assuré.
- Le gestionnaire décline toute responsabilité en cas de vol, vandalisme, dégradations ou conditions climatiques exceptionnelles.

5. Tarifs et modifications tarifaires

- Les tarifs en vigueur pour les stationnements de courte durée et sans abonnement sont clairement communiqués à l'entrée du parking.
- Les tarifs d'abonnements sont communiqués au moment de la souscription dans l'application JPASS.
- Toute modification tarifaire fera l'objet d'une notification préalable de 30 jours.
- L'abonné peut résilier son abonnement sans frais avant la prise d'effet du nouveau tarif.

6. Abonnements

- L'abonnement donne droit à un accès illimité au parking pendant sa période de validité, sans garantie de place attitrée.
- L'abonnement est nominatif et valide pour un seul véhicule (une plaque d'immatriculation par abonnement).
- La souscription, le paiement, la gestion et la résiliation de l'abonnement se font exclusivement via l'application JPASS.

6.1. Tarifs de l'abonnement

- Le tarif en vigueur est affiché dans l'application. Il est payable par carte bancaire pour la durée d'abonnement choisie (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).
- Tout mois commencé est intégralement dû.

6.2. Renouvellement de l'abonnement

- L'abonnement est renouvelable automatiquement ou manuellement via l'application selon les préférences de l'utilisateur.

6.3. Résiliation de l'abonnement

- L'utilisateur peut résilier son abonnement à tout moment avec un préavis de 10 jours ouvrés avant la fin du mois en cours, directement dans l'application JPASS.
- En cas de résiliation, aucun remboursement n'est effectué pour la période en cours, sauf en cas de fermeture prolongée du site.

7. Données personnelles

- Les données collectées (coordonnées, plaques, historique de stationnement) sont utilisées exclusivement pour la gestion du service.
- Elles ne sont conservées que pendant la durée strictement nécessaire et ne sont jamais transmises à des tiers, sauf obligation légale.
- Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données en adressant votre demande à parking@immoparc11.fr.

8. Responsabilité

- Le stationnement s'effectue aux risques et périls de l'utilisateur.
- Le gestionnaire ne peut être tenu responsable de toute perte ou dommage subi dans le cadre de l'utilisation du parking.

9. Litiges

- En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable.
- À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Carcassonne.